



**Arcachon  
expansion**

TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

Envoyé en préfecture le 24/06/2025

Reçu en préfecture le 24/06/2025

Publié le

ID : 033-439504960-20250618-2025061816-DE

**S<sup>2</sup>LO**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
Mercredi 18 juin 2025**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président),  
Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CAUSSARIEU, FOULON, MAUPILE, THE

Messieurs CAVOLI, DELEPAUX, SEGURA, FANARA, MONS, TREUIL

**Pouvoirs :**

MR MARTINERIE a donné POUVOIR à Mme MARESCOT  
MME CASSOT a donné POUVOIR à Mme CAUSSARIEU

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,

Mesdames CASSOT, LAFONTAINE, DUBROCA

Messieurs BONNIN, PUJOL, SCAPPAZZONI, DAVID, MARTINERIE

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale  
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**EXTRAIT DE DELIBERATION N°2025061816 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE 2026**

Afin de mener à bien en 2026 sa programmation et ses actions culturelles en lien avec ses missions de scène conventionnée d'intérêt national, le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au projet artistique et culturel, notamment sur les points suivants :

- Diffusion de la Saison et du Festival Cadences,
- Actions culturelles auprès des publics et établissements scolaires.

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion pour la Diffusion de la Saison et le Festival Cadences.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **SOLLICITER** auprès du Conseil Régional d'Aquitaine une subvention.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.
- **AUTORISER** Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°16 concernant la demande de subvention au conseil régional d'Aquitaine.

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le mercredi 18 juin 2025  
Bernard LUMMEAUX  
Vice-Président de la Régie Arcachon  
Expansion

